



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Collège Paul Vallon
Givors

La S.E.G.P.A.

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

**Un autre chemin
pour le lycée...**

**Collège Paul Vallon
Rue Renée Peillon
69700 GIVORS**

Contact : Mme TROUSSEL, directrice adjointe chargée de la SEGPA
☎ : 04 78 73 44 12
@ : segpa.0692583h@ac-lyon.fr

Être élève en SEGPA

- L'élève de SEGPA est un collégien à part entière. Il est soumis au même règlement que tous les élèves du collège. Il a les mêmes droits, les mêmes devoirs. Il participe à toutes les manifestations proposées par le collège.
- L'enseignement que l'élève reçoit est adapté à son niveau scolaire. Cet enseignement prend en compte ses atouts et ses difficultés.
- En fin de troisième, les élèves sont inscrits pour passer le C.F.G. (Certificat de Formation Générale) et, selon les projets individuels, le Diplôme National du Brevet (DNB).
- La finalité de la SEGPA consiste à préparer chaque élève pour qu'il soit en mesure de **choisir son orientation** ET **réussir son entrée en Lycée Professionnel** (en CAP ou Bac Pro) ou en apprentissage à l'issue de la classe de 3ème.

Les quatre niveaux de classe

Chaque niveau de classe a ainsi des objectifs spécifiques :

- En **6ème** : adaptation au collège, habitudes de fonctionnement, reprise des compétences peu ou mal maîtrisées, mise en confiance et en réussite.

Lors de cette année de pré-orientation, les élèves auront la possibilité d'être inclus avec une classe de 6^{ème} générale, pour quelques matières ou en totalité, afin d'évaluer une poursuite de la scolarité soit en 5^{ème} générale soit en 5^{ème} SEGPA.

- En **5ème** : renforcement des apprentissages généraux et de l'autonomie, éducation aux choix.
- En **4ème** : découverte des champs professionnels, sensibilisation aux liens entre enseignements généraux et enseignements professionnels.
- En **3ème** : préparation du projet individuel de formation, approfondissement des connaissances en enseignement professionnel, découverte du monde du travail à travers les stages en entreprise, préparation du Certificat de Formation Générale (CFG) et du Diplôme National du Brevet (DNB).

Les élèves de la Segpa

La SEGPA accueille :

- 64 élèves
- répartis en 4 classes : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} 3^{ème}
- un effectif limité à 16 élèves maximum par classe

La procédure d'orientation

Les élèves sont orientés par la CDO, commission départementale d'orientation, suivant les éléments constitutifs d'un dossier établi par les parents en partenariat avec l'établissement scolaire de l'enfant.

La CDO rend une décision qui précise si l'élève relève de SEGPA, c'est-à-dire que ses difficultés scolaires relèvent de l'adaptation scolaire.

- Les familles reçoivent alors un premier courrier qui précise que leur enfant est accepté en SEGPA.

Remarque : la CDO peut refuser l'entrée en SEGPA pour un élève dont les difficultés ne relèvent pas de l'adaptation.

Puis la CDO affecte l'élève dans la SEGPA et donc le collège du secteur de référence.

- Les familles reçoivent alors un deuxième courrier qui précise le collège dans lequel ils vont pouvoir inscrire leur enfant.

Les professeurs de la Segpa

Les élèves suivent les enseignements avec :

➤ des professeurs spécialisés

Français, mathématiques, histoire géographie, sciences et vie de la terre, arts plastiques, musique, technologie, sciences physiques

➤ des professeurs de collège

Quelques exemples : Anglais, EPS, SVT, sciences physiques, technologie

➤ 2 professeurs d'enseignement professionnel

Habitat (HAB) et hygiène, alimentation et services (HAS)



Invitation à « l'Apple crumble », projet anglais/HAS

L'enseignement professionnel

- Les élèves de 4^{ème} découvrent 5 champs professionnels :
 - Habitat
 - Hygiène Alimentation Services
 - Vente Distribution Magasinage
 - Espace rurale et environnement
 - Production industrielle

- Ils font 2 stages en entreprise soit 4 semaines sur l'année.

- Ils participent à de nombreuses visites d'entreprises, de forums de découverte des métiers.

- Les élèves de 3^{ème} choisissent un champ professionnel.
 - Le groupe « Habitat »
 - Le groupe « Hygiène Alimentation Services »

- Tous les élèves de 3^{ème} effectuent également 2 stages en entreprise soit 6 semaines sur l'année.

- Ils participent également à des visites d'entreprises, différentes manifestations de découverte des métiers.



Buffet de remise des diplômes



Four à pizza

Après la SEGPA ?

Les 4 années de collège contribuent à l'élaboration d'un projet d'orientation personnalisé pour chaque élève.

- En fin de 3^{ème} chaque élève aura un projet d'orientation et de formation professionnelle qui lui est propre pour l'obtention d'un diplôme de niveau V.
- Pour préparer un C.A.P. ou un baccalauréat professionnel dans le métier de son choix, le jeune a globalement deux possibilités :

➤ **Entrer en lycée professionnel**

Il y suivra une formation théorique et pratique dans le même établissement sous statut scolaire.

➤ **Préparer un diplôme en alternance ou en apprentissage**

Il suivra une formation théorique dans un établissement (C.F.A., M.F.R....) et une formation pratique en entreprise, sous statut salarié pour l'apprentissage.

Tous les élèves de 3^{ème} de la SEGPA sont admis en lycée professionnel ou en apprentissage chaque année.

La SEGPA leur a permis de réaliser ce parcours en bénéficiant d'une aide adaptée à leurs besoins.



Suivez le collègue Paul Vallon sur Instagram !

